

Armelle PRUNIER
Directeur de Recherche
UMR INRA-Agrocampus Systèmes d'Élevage, Nutrition Animale et Humaine
35590 Saint-Gilles
Courriel : armelle.prunier@rennes.inra.fr

Saint-Gilles le 14 juin 2008

C'est en observateur privilégié des élevages de porcs que je souhaite apporter ma contribution au débat actuel sur le bien-être animal. En effet, je suis chercheur à l'INRA depuis bientôt 30 ans et mon travail de recherche a toujours porté le porc, d'abord sur la reproduction puis sur l'évaluation et l'amélioration du bien-être des animaux.

Dans les élevages de porcs, quel que soit leur degré d'intensification, les éleveurs sont confrontés à des problèmes très fréquents de bien-être animal auxquels ils peuvent répondre difficilement pour des raisons très diverses dont la première est d'ordre financier mais le manque de qualification ou des raisons d'ordre juridique ou même de santé publique sont également impliquées. Un exemple très simple est celui des animaux malades qui n'ont pas de valeur économique suffisante pour être soignés par un vétérinaire. Du coup, deux solutions s'offrent à l'éleveur : euthanasier l'animal ou le laisser mourir. Sachant que les moyens dont dispose l'éleveur pour euthanasier les animaux sont très limités, notamment pour les gros animaux, il doit faire appel à un vétérinaire pour réaliser l'euthanasie mais cela coûte très cher. Du coup, l'éleveur laisse très souvent mourir l'animal avec les souffrances inhérentes à la maladie. Un autre exemple est celui des petites « chirurgies » que l'éleveur réalise dans un but « préventif » (par exemple la coupe de queue pour réduire les risques de cannibalisme dans les élevages sur caillebotis), pour éviter des problèmes de qualité de viande (castration des porcelets mâles) ou même dans un but « curatif » (par exemple la réduction des hernies inguinales chez certains porcelets). Ces différentes opérations sont réalisées le plus souvent sans aucun traitement de la douleur (anesthésie et/ou analgésie) pour les raisons évoquées précédemment. Une façon d'améliorer la situation serait de confier ces interventions à des « professionnels » ayant un niveau de formation et de responsabilité équivalent à celui des infirmiers. Ces professionnels travailleraient avec les vétérinaires comme le font les infirmiers avec les médecins. Ils réaliseraient un certain nombre de tâches qui demandent une bonne technicité mais ne nécessitent pas d'avoir des connaissances théoriques aussi poussées que celles d'un vétérinaire. Le coût d'intervention dans les élevages serait beaucoup moins élevé que celui d'un vétérinaire. La définition d'un tel statut et la formation des personnes devraient évidemment impliquer les vétérinaires.

Un autre point que je voudrais soulever est beaucoup plus général et concerne la place des produits d'origine animale dans l'alimentation humaine. Sachant qu'il faut 5 à 7 fois plus de terres pour nourrir des hommes à partir de produits d'origine animale comparativement à des produits d'origine végétale, que la pénurie alimentaire se profile au niveau mondial et que la compétition entre l'homme et l'animal pour les ressources alimentaires augmente sans cesse, ne faut-il pas se préparer à une réduction de la consommation des produits animaux à plus ou moins long terme ? Cela suppose des efforts de recherche dans le domaine de l'alimentation humaine afin de mieux connaître la valeur des aliments et définir les règles d'une alimentation saine et équilibrée faisant une part plus importante aux aliments d'origine végétale. Cela suppose également des efforts d'éducation de la population, notamment en direction des jeunes, pour apprendre à bien se nourrir en sachant équilibrer les aliments mais aussi en sachant cuisiner ces repas équilibrés. Il y a là tout un "champ" à investir qui déborde probablement des débats "animal-société" mais qui constitue un enjeu important pour l'avenir.

